

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°007/SG. -

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) EXPERT(E) PRINCIPAL(E) EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE AU SERVICE DES ECOSYSTEMES ET RESSOURCES NATURELLES A LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PREVENTION DES POLLUTIONS ET DES RISQUES (DEPPR) A LA COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA (CICOS)

I. Contexte :

La Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) créée en 1999, est une Institution sous régionale au service de l'intégration physique et économique des Etats du Bassin de Congo et du fleuve Ogooué. Elle regroupe six Etats membres, à savoir : la République d'Angola, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et la République Gabonaise. Elle a pour mission la Promotion de la navigation intérieure et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Face à l'intensification des activités de développement (navigation fluviale, infrastructures portuaires, aménagements hydrauliques, projets énergétiques, exploitation des ressources naturelles,...) et aux effets croissants de variabilité climatique, le bassin du Congo est confronté à des risques environnementaux et sociaux de plus en plus complexes.

Les projets et programmes mis en œuvre par la CICOS et ses États membres, avec l'appui de partenaires techniques et financiers, doivent répondre à des exigences accrues en matière de sauvegardes environnementales et sociales, conformément aux cadres nationaux, régionaux et aux standards internationaux (Banque mondiale, BAD, UE, Nations Unies, etc.). Ces exigences visent à prévenir, atténuer et gérer les impacts négatifs potentiels des projets sur l'environnement, les écosystèmes, les communautés locales et les groupes vulnérables, tout en maximisant les bénéfices socio-environnementaux.

Dans ce contexte, la Direction de l'Environnement et de la Prévention des Pollutions et des Risques (DEPPR) de la CICOS joue un rôle central dans l'intégration des dimensions environnementales et sociales dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions régionales. Toutefois, la complexité croissante des projets, la diversité des cadres de sauvegarde environnementale et sociale des bailleurs, ainsi que la nécessité d'harmoniser les pratiques au niveau régional, rendent indispensable le renforcement des capacités techniques internes.

Le recrutement d'un(e) **Expert (e) Principal (e) en Sauvegarde Environnementale et Sociale** au sein du Service des Écosystèmes et Ressources Naturelles de la Direction de l'Environnement répond à ce besoin stratégique. Cet(te) expert(e) aura entre autres missions d'assurer la conformité des projets et programmes de la CICOS et des Etats membres aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale, de renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des risques, et d'appuyer les États membres dans l'application cohérente des normes de sauvegarde dans le bassin du Congo. Ce poste contribuera ainsi à améliorer la qualité environnementale et sociale des interventions de la CICOS, à réduire les risques de non-conformité vis-à-vis des partenaires financiers, et à promouvoir un développement régional inclusif, résilient et respectueux des écosystèmes et des populations riveraines.

II. Responsabilité :

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général de la CICOS, du Directeur de l'Environnement et de la Prévention des Pollutions et des Risques, et /ou des fonctionnaires qu'il a dument mandatés, l'Expert Principal (e) aura pour responsabilité notamment de :

- Veiller à l'intégration systématique des considérations environnementales dans le cycle des projets et programmes de la CICOS (identification, préparation, mise en œuvre et clôture).
- Conduire ou superviser les évaluations environnementales (EIES, audits environnementaux, PGES, cadres de gestion environnementale) des projets.
- Analyser les études environnementales sur les projets susceptibles d'avoir des impacts transfrontaliers.
- Assurer la conformité des projets avec les politiques de sauvegarde environnementale des partenaires techniques et financiers.
- Contribuer à la prévention et à la gestion des risques environnementaux et sociaux liés aux projets.
- Harmoniser les pratiques de sauvegarde environnementale et sociale au niveau régional.



- Appuyer les États membres dans l'application des cadres nationaux et internationaux de sauvegarde.
- Produire des rapports de conformité environnementale et sociale à destination des organes de la CICOS, des Etats membres et des bailleurs.
- Suivre les impacts des activités de navigation et des infrastructures fluviales sur les écosystèmes aquatiques.
- produire régulièrement les rapports sur l'état des ressources en eau et de la biodiversité aquatique ;
- suivre l'application des normes relatives aux substances dangereuses limitées ou interdites ;
- contribuer à la mise en œuvre des programmes de préservation des écosystèmes aquatiques.

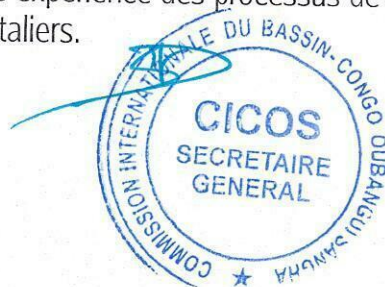
III. Profil et qualités requis pour le poste

Formation Académie

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Baccalauréat ou humanités + 5 ans d'études supérieures au moins) dans le domaine de la gestion de l'environnement, de l'hydrobiologie ou de l'écologie.
- Une spécialisation en sauvegarde environnementale et sociale, EIES ou politiques environnementale constitue un atout majeur.

Expérience professionnelle

- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'évaluation environnementale des projets de développement notamment l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et Plan d'Action de Réinstallation.
- Avoir participé dans l'évaluation environnementale et/ ou le suivi de la mise en œuvre d'au moins deux (2) Plans de Gestion Environnementale et Sociale et au moins deux (02) Plans d'Action de Réinstallation.
- Avoir une expérience de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles d'au moins cinq (05) ans dans une administration publique ou un organisme privé
- Avoir une expérience dans les projets régionaux ou transfrontaliers, de préférence en Afrique Centrale.
- Avoir une expérience des processus de consultations nationales dans les bassins transfrontaliers.





Compétences techniques et personnelles

- Maîtrise des outils et instruments de sauvegarde environnementale et sociale.
- Solide capacité d'analyse des risques et impacts E&S.
- Excellentes capacités de rédaction de rapports techniques et de conformité.
- Capacité à travailler avec des parties prenantes multiples (États, communautés, bailleurs).
- Bonne connaissance des normes et des directives environnementales des Etats membres de la CICOS.
- Connaissance des normes et des directives environnementales des bailleurs de fonds multilatéraux (BM, BAD, UE, KfW,...).
- La connaissance dans la gestion du projet est un atout.
- Bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation.
- Parfaite maîtrise du français écrit et parlé.
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Power Point, Internet,...).
- Aptitude à travailler en équipe, dans un environnement multiculturel et sous pression.
- Avoir une bonne capacité d'adaptation, de gestion et d'organisation.
- Etre de bonne moralité, disponible, discret (e), réactif (ve), rigoureux (se).
- La connaissance de la langue Anglaise et Portugaise sont des atouts.

IV. Conditions d'éligibilité et contenu du dossier :

Condition d'éligibilité

Les candidat (e)s doivent remplir les conditions suivantes :

- être ressortissant (e) d'un Etat membre de la CICOS ;
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions ;
- Être disponible pour des missions dans les États membres et hors Etats membres.
- être âgé (e) de 50 ans au plus à la date du dépôt du dossier de candidature.

Contenu du dossier

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande d'emploi motivée dans l'emploi à pourvoir ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un extrait d'acte de naissance, ou de jugement supplétif en tenant lieu ;





- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- les copies certifiées conformes dûment légalisées par les autorités compétentes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles.

Le (a) candidat (e) retenu (e) devra en outre :

- compléter son dossier par une décision de détachement au cas où il est fonctionnaire de son Etat ;
- présenter avant tout engagement, les originaux de ses diplômes.

Ce poste qui est ouvert pour une durée déterminée de deux (02) ans renouvelables (en cas de satisfaction) est subordonné à une période d'essai de trois (03) mois.

V. Dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature sont recevables au plus tard le vendredi **30 octobre 2026**, de lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures précises. Ces dossiers, adressés à Madame le Secrétaire Général de la CICOS, devront parvenir sous pli fermé avec la mention " Recrutement de l'Expert Principal à la Direction de l'Environnement, pour le compte de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha", 24 Avenue Wagenia, Buiding Kilou 3^{ème} étage, Kinshasa/ République Démocratique du Congo. E-mail : cicos_inst@yahoo.fr . Site web : www.cicos.int /

VI. Déroulement du processus de recrutement :

Le recrutement se déroulera en six (04) phases :

- **Phase 1** : Présélection sur dossier pour la constitution d'une liste restreinte de candidat(e)s qualifié(e)s ;
- **Phase 2** : Evaluation des dossiers des candidats de la liste restreinte ;
- **Phase 3** : Entretien oral devant un jury.
- **Phase 4** : Notification officielle et signature du contrat.

N.B. : seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés pour la suite de la procédure.

VII. Conditions particulières d'emploi :

- Application des articles 20 à 34 des Statuts du personnel de la CICOS, relatifs aux conditions et procédures de recrutement ;





- Disponibilité à plein temps.

VIII. Type de poste

CDD de deux (02) ans renouvelables en cas de satisfaction avec 3 mois de période d'essai. Catégorie : Cadre.

IX. Lieu d'affectation et de la prestation

Secrétariat Général de la CICOS à Kinshasa (République Démocratique du Congo).

Fait à Kinshasa, le **29 SEP 2026**


Le Secrétaire Général
Dr. Marie-Thérèse ITONGO